

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quatorzième session de la Conférence des Parties  
La Haye (Pays-Bas), 3 – 15 juin 2007

Questions administratives

Financement et budget du Secrétariat et des sessions de la Conférence des Parties

ESTIMATIONS DES DEPENSES POUR 2007

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. L'annexe 1 au présent document indique les dépenses estimées pour 2007. Elle montre le total des ressources estimées nécessaires pour des catégories de services spécifiques. Chaque catégorie inclut les coûts en personnel et en voyage ainsi que les dépenses générales de fonctionnement.
3. Le budget approuvé par la Conférence des Parties à sa 13<sup>e</sup> session (Bangkok, 2004) devrait suffire pour couvrir les coûts projetés pour la majorité des points. Quoi qu'il en soit, il faudrait que le budget soit augmenté pour tenir compte de l'augmentation des coûts du personnel de l'ONU en poste à Genève pour 2007. Le Secrétariat tient à souligner qu'il ne s'agit pas d'une augmentation des salaires. Le Secrétariat propose d'utiliser les économies faites dans la catégorie de service "Documentation et sessions" pour compenser partiellement l'augmentation des coûts du personnel de 2007. Un montant supplémentaire de 85.670 USD est nécessaire pour couvrir les coûts en personnel projetés que le Secrétariat propose de prélever sur le solde du fonds d'affectation spéciale.
4. La projection des recettes et des dépenses du fonds d'affectation spéciale CITES pour 2007 donne un solde estimé à 1,43 million d'USD à la fin de 2007, dont 0,7 million d'USD de réserve de fonctionnement. Cette projection repose sur le taux de récupération des années passées des contributions dues pour l'année en cours et les années antérieures, et sur le niveau moyen des recettes diverses. Une vue d'ensemble des recettes et des dépenses projetées pour le fonds d'affectation spéciale pour 2007 figure à l'annexe 2.

**FONDS D'AFFECTION SPECIALE CITES  
ESTIMATIONS DES DEPENSES POUR 2007  
PAR CATEGORIE DE SERVICES  
(en USD)**

<b>Catégories de services</b>	<b>Budget approuvé</b>	<b>Modifications proposées</b>	<b>Budget modifié</b>
Renforcement des capacités	437.979	31.181	469.160
Programmes d'appui aux activités	340.579	28.063	368.642
Documents et sessions	2.100.150	-105.038	1.995.112
Direction exécutive et gestion	153.871	12.473	166.344
Assistance à l'application	337.107	18.709	355.816
Législations, lutte contre la fraude et respect	439.414	37.418	476.832
Communication	312.961	21.827	334.788
Appui scientifique	482.725	31.181	513.906
<b>Besoins du programme</b>	<b>4.604.786</b>	<b>75.814</b>	<b>4.680.600</b>
Frais d'appui au programme (13%)	598.622	9.856	608.478
<b>TOTAL DES BESOINS DU PROGRAMME</b>	<b>5.203.408</b>	<b>85.670</b>	<b>5.289.078</b>

**PROJECTION DES RECETTES ET DES DEPENSES DU  
FONDS D'AFFECTATION SPECIALE CITES POUR 2007  
(en USD)**

	2007*
<b>RECETTES</b>	
Solde au 1er janvier	1.662.000
Contributions versées pour l'année en cours (1)	4.430.616
Contributions versées pour des années antérieures (2)	258.379
Contributions versées pour de futures années (3)	100.000
Intérêts (4)	120.000
Divers (5)	150.000
Total des recettes	6.720.995
<b>DEPENSES (6)</b>	
Dépenses directes	4.680.600
Appui au programme	608.478
Total des dépenses	5.289.078
Excédent net des recettes par rapport aux dépenses	1.431.917
<b>RESERVE ET SOLDE DU FONDS</b>	
Réserve opérationnelle	700.000
Solde du fonds	731.917
Total de la réserve et du solde du fonds	1.431.917

\* Projection.

(1) Le taux de paiement de 91% a été utilisé pour calculer le paiement des contributions de 2007 sur la base des résultats des deux années passées. Les contributions pour 2007 se montent à 4.868.809 USD par an.

(2) Les contributions impayées de 2006 et des années précédentes totalisaient 759.939 USD au 31 décembre 2006. Le taux de paiement de 34% (taux moyen des trois dernières années) a été utilisé pour calculer le paiement des contributions des années précédentes.

(3) Projetées au taux moyen des trois dernières années.

(4) Recettes générées par les intérêts, projetées au taux moyen des années précédentes.

(5) Vente de publications et frais d'enregistrement, projetés au taux moyen des années de CdP précédentes.

(6) Dépenses projetées à 100% des résultats du budget approuvé pour 2007.